

Paris, le 23 mai 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ROLAND GARROS 2013

#### **Dispositif de surveillance de l'ARJEL pour l'intégrité sportive et la sincérité des paris**

Le tournoi de tennis français le plus populaire au monde va être, comme l'an dernier, très suivi par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) afin de vérifier qu'il n'y ait pas de paris anormaux pouvant révéler une éventuelle tentative de corruption sportive. La notoriété internationale de Roland Garros suscitant un pic de paris sportifs, qu'ils soient pris depuis la France ou de l'étranger.

Au total, 8 sites agréés par l'ARJEL proposeront des paris sur cette compétition. Rappelons qu'en France, sur Internet, le nombre de matchs ouverts aux paris ainsi que le type de paris est beaucoup plus contraint que dans d'autres pays afin justement de préserver l'éthique sportive (*voir encadré*).

Le dispositif de surveillance de cette compétition porte notamment sur le contrôle de la conformité de l'offre des opérateurs agréés et l'analyse des paris enregistrés sur chaque match ouvert aux paris au regard d'une série de critères dont les principaux sont le total des mises, le nombre de mises et les mises moyennes.

Pendant la période du tournoi, le dispositif habituel de traitement des alertes est mobilisable à tout moment, un régime d'astreinte du personnel de l'Autorité étant mis en place.

Outre les mesures précédentes, il porte si nécessaire sur le visionnage du match, la surveillance des cotes, des échanges avec les opérateurs agréés et la Fédération Française de Tennis, les homologues étrangers de l'ARJEL afin de déterminer si les anomalies relevées ou signalées peuvent être expliquées

En l'absence d'explication, l'ARJEL peut signaler tout fait susceptible de recevoir une qualification pénale au Parquet.

Le Président de l'ARJEL, Jean-François VILOTTE, tient à rappeler une fois encore que l'ARJEL ne surveille que les paris enregistrés en France. C'est essentiel mais non suffisant pour garantir une protection maximale sur de telle compétition. En effet, pour mémoire, sur l'édition 2012 de Roland Garros : 13 millions de paris ont été enregistrés en France, 250 millions sur un seul site d'échange betting britannique et entre 0,5 à 1 milliard enregistré dans le monde entier. C'est pourquoi il devient urgent de créer une plateforme nationale pour tous les sports qui centraliserait toutes ces informations même si le Tennis a su développer son propre outil.

## PARIS AUTORISÉS PAR L'ARJEL POUR LE TENNIS

### **Matches du tournoi ouverts aux paris :**

Dernier tour du tableau de qualification Simple Dames et Simple Messieurs,

Tableau final : Simples Dames et Simples Messieurs

Demi-finales et finales des Double Dames, Double Messieurs et Double Mixte

### **Types de résultats et phases de jeux correspondantes autorisés pour le tennis :**

#### **Sur le(s) VAINQUEUR(S) \* :**

du tournoi / de la rencontre par équipe

du match

de la manche

du jeu décisif

du jeu

du point

d'un quart (ou de toute autre section) du tableau

#### **Sur le(s) SCORE(S) \* :**

du match

de la manche

du jeu décisif

#### **Sur le(s) MANCHE(S) \* :**

nombre de manches dans le match

#### **Sur le(s) JEU(X) \* :**

Nombre total de jeux par set

Nombre de jeux dans le match

Nombre de jeux décisifs dans le match

#### **Sur le(s) POINT(S) \* :**

Nombre de points gagnants

Nombre total de points par set par joueur

Nombre total de points par set pour l'ensemble des deux joueurs

Nombre total de points pour le match par joueur

Nombre total de points pour le match pour l'ensemble des deux joueurs

Nombre d'aces

Le premier joueur marquant 10, 15 ou 20 points dans une manche

*\* Toutefois, les paris enregistrés sur un match qui se terminerait sur abandon ou disqualification d'un joueur sont annulés par l'opérateur.*

**Qualification au tableau final** d'un tournoi du Grand Chelem (hors cas de repêchage ou lucky losers)

**Accession à la finale d'un tournoi**

**Les vainqueurs de séries de tournois :**

Le vainqueur de X tournois du Grand Chelem

**Performance d'un joueur dans une catégorie de compétition susvisée**